



REGROUPEMENT POUR
LA PROTECTION DE L'EAU DE LA
VALLÉE-DE-LA-GATINEAU

Blue Sea,
Le 10 octobre 2017

Madame, Monsieur,

Le Regroupement pour la protection de l'eau de la Vallée-de-la-Gatineau est un organisme sans but lucratif qui a pour mission de protéger les lacs, les rivières et les eaux souterraines. Il regroupe entre autres, 17 associations de protection de lacs et de rivières, 17 villes et municipalités, ainsi que d'autres organismes et personnes intéressés par la protection de l'eau.

Le Regroupement veut connaître, de la part des candidats et candidates à la préfecture, leurs préoccupations et leur vision, leurs orientations en ce qui a trait aux enjeux entourant la protection de l'eau ainsi qu'à leur intention de soutenir le Regroupement dans ses actions.

Votre nom **Georges Lafontaine**

1. La protection de l'eau est un élément dont vous tiendrez compte dans le poste de préfet. (1 étant le plus faible et 10 le plus élevé)

1()2()3()4()5()6()7()8()9()10(X)

2. Je soutiens le règlement de contrôle des berges (RCI 2009- 206). (1 étant le plus faible et 10 le plus élevé)

1()2()3()4()5()6(X)7()8()9(X)10()

Quel est ou quels sont les éléments que vous souhaiteriez améliorer dans ce règlement?

Son application. En général, je crois que ce règlement couvre bien les différents aspects reliés à la protection des berges. On a cependant parfois l'impression que son application se fait de façon aléatoire.

3. Croyez-vous que la protection de lacs et de bassins versants doivent être soutenues politiquement et financièrement par la MRC?

1()2()3()4()5(X)6()7()8(X)9()10()

Je divise ma réponse en deux : Politiquement (10), financièrement (6) car je crois que si la MRC doit soutenir financièrement la protection des lacs et bassins versants, elle ne peut et ne devrait pas être seule à le faire (la municipalité, les propriétaires aussi)

4. Quels sont les trois (3) priorités que vous souhaitez viser au cours de votre mandat de préfet?

Considérant la situation économique que notre MRC, le développement économique constitue pour moi une priorité. Je crois cependant que les activités récréotouristiques peuvent nous apporter un développement intéressant. Conséquemment, la protection des lacs et des rivières doit aussi faire partie des priorités.

Je crois également que pour qu'une région puisse se développer, elle doit être accessible, ce qui signifie un réseau routier adéquat, mais également un réseau Internet et de téléphonie cellulaire qui soit accessible partout sur le territoire. Cela est particulièrement important si on souhaite que nos zones de villégiatures deviennent des zones permanentes de vie.

Je souhaite également permettre l'émergence d'une variété beaucoup plus large de produits du terroir et de l'artisanat local. Je suggère la création d'une coopérative de mise en marché qui permette d'offrir ces produits à la grandeur de la région, mais également dans la région d'Ottawa-Gatineau. Je souhaite favoriser la création de petites entreprises locales (fromagerie, brasserie artisanale, artisans, confitures et marinades, etc).

5. Les plans d'eau de notre région sont menacés par les espèces exotiques envahissantes, ce qui met en péril la valeur des propriétés riveraines ainsi que toute l'industrie de la villégiature et du tourisme. Concrètement, que comptez vous faire à ce sujet?

Le principal problème auquel nos cours d'eau font face, c'est que le règlement sur le traitement des eaux usées qui dicte le mode de traitement a été établi pour les résidences isolées en milieu rural globalement sans tenir compte de leur proximité des cours d'eau. On a malheureusement réalisé par la suite que le système avec champ d'épuration laissait malgré tout s'écouler du phosphore qui se retrouvait dans l'eau. Malheureusement, les municipalités ne peuvent imposer de mesures plus sévères. Je crois que le mode de traitement des eaux usées en bordure des cours d'eau devrait être modelé à l'environnement où il devra être implanté et que conséquemment, les MRC devraient faire pression pour permettre des mesures plus sévères dans les municipalités qui souhaitent protéger leur plan d'eau.

Je me questionne également sur cette mesure qui permet aux villégiateurs de ne faire vider leur réservoir septique qu'une fois aux quatre ans alors que le délai est de deux ans pour les autres. Considérant l'impact des rejets qui parviennent jusqu'au plan d'eau, je serais d'avis de recommander que les réservoirs de TOUTES les propriétés soient vidés aux deux ans. Avec la vidange obligatoire exécutée par la municipalité, il y a déjà un examen sommaire des installations qui est faite. Une attention spéciale doit être accordée aux installations en bordure des cours d'eau.

Je crois qu'il faut également mener une campagne de sensibilisation intense auprès des propriétaires en bordure des cours d'eau pour les inciter à revoir volontairement leurs installations septiques et y voir une façon de protéger la valeur de son investissement.

Malgré les critiques relatives à l'obligation de laver son embarcation, il faut garder le cap et introduire d'autres mesures comme l'interdiction pour les embarcations motorisées de circuler trop près des rives considérant que ces plantes prolifèrent en zone peu profonde et que les hélices fractionnent les plantes et leur permet de se reproduire, tout comme les vagues qu'ils occasionnent. Seules les embarcations sans moteur pourraient circuler près des rives.

6. Comment comptez-vous maintenir des liens avec les associations de lacs de la MRC?

Les associations sont des partenaires importants. Je crois qu'il faut que nous puissions entrer en contact autant que souhaité. J'entends rencontrer toutes les associations qui en feront la demande.

7. Comptez vous reconduire la collaboration financière que la MRC accorde au Regroupement?

Certainement. Je crois qu'il est important pour la MRC de soutenir les initiatives locales pour la protection de nos cours d'eau. Je crois d'ailleurs que les Associations sont beaucoup plus efficaces que la MRC pour sensibiliser les propriétaires riverains.

8. Les règles actuelles font que plusieurs propriétaires riverains ont vu leurs taxes foncières augmenter de façon considérable au cours des dernières années à tel point que plusieurs en sont rendus à devoir envisager de vendre leurs propriétés faute de revenus suffisants pour les garder.

À titre de préfet, vous engageriez-vous à faire des démarches pour que ce problème soit étudié et que des solutions soient adoptées pour corriger ou atténuer cette situation? (1 étant le plus faible et 10 le plus élevé)

1()2()3()4()5()6()7()8(X)9()10(X)

Définitivement. Je déplore depuis des années que des propriétaires soient ainsi obligés de vendre leur propriété faute de pouvoir payer les taxes. Il faut, je crois trouver un moyen d'introduire un mode de progression des comptes de taxe qui soit basé sur une progression plus juste et raisonnable. Lors de la vente d'une propriété, celle-ci rejoindrait les valeurs du marché et le nouveau propriétaire devrait donc payer un compte de taxe plus élevé.

9. Décrivez-nous quelques réalisations qui viennent appuyer votre candidature comme préfet, au niveau de l'environnement.

Mise en place d'un processus de consultation et de participation des communautés algonquines membres de la Nation algonquine (7) au comité du

bassin versant de la rivière des Outaouais. Le processus n'en est qu'à ses débuts, mais je suis assez heureux d'être celui qui les a convaincus d'embarquer.

Participation et rédaction des documents du Conseil tribal de la nation algonquine anishinabeg contre le développement de l'oléoduc Énergie Est.

Préparation et rédaction du mémoire de la MRC de la Vallée de la Gatineau pour mettre fin au flottage du bois.

Au nom du Conseil d'administration du Regroupement pour la protection de l'eau de la Vallée-de-la-Gatineau, je vous remercie d'avoir complété ce questionnaire que je vous prie de me le retourner par courriel à : marc.gregoire.mc@gmail.com

Respectueusement,

Marc Grégoire,

Président,

Regroupement pour la protection de l'eau de la Vallée de la Gatineau

819 463-2519

<http://abv7.org/regroupement-protection-eau.php>